



22 novembre 2018

(18-7348)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

NOUVEAU CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE COSTA RICA

La communication ci-après, datée du 30 octobre 2018, est distribuée à la demande de la délégation du Costa Rica.

1. Le Service phytosanitaire de l'État (SFE) procède actuellement à une transition vers un nouveau modèle de certificat phytosanitaire d'exportation où sera apposée une signature électronique numérisée. Le nouveau modèle de certificat sera délivré à compter du 16 novembre de l'année en cours.

2. Outre la signature électronique numérisée, plusieurs changements ont été apportés à la présentation du certificat actuellement en circulation:

- la marge droite de la case n° 10 "Traitement de désinfection et/ou de désinfestation" est déplacée vers la gauche de manière à réduire l'espace consacré à cette case;
- la case n° 12 "Date d'inspection" est déplacée; elle apparaissait auparavant sous la case n° 11 "Lieu de délivrance" et figure désormais à droite de la case n° 11 "Lieu de délivrance";
- le trait séparant la case n° 11 "Lieu de délivrance" de la case n° 12 "Date d'inspection" est aligné sur la marge droite de la case n° 13 "Nom et signature du fonctionnaire autorisé";
- l'espace dévolu à la case n° 13 "Nom et signature du fonctionnaire autorisé" a été élargi pour faire place à l'image de la signature électronique numérisée. Cette case comportera la légende suivante, en espagnol et en anglais: "Este certificado ha sido emitido electrónicamente por el siguiente oficial del Servicio Fitosanitario del Estado"/"*This certificate has been issued electronically by the following Phytosanitary Service of the State officer*" (Le présent certificat a été délivré sous forme électronique par le fonctionnaire ci-après du Service phytosanitaire de l'État);
- le nom et le numéro d'identification du fonctionnaire autorisé ayant approuvé le certificat phytosanitaire figureront au bas de la case n° 13 "Nom et signature du fonctionnaire autorisé". L'image de la signature du fonctionnaire ayant approuvé le certificat phytosanitaire apparaîtra au centre de la case;
- la case "Cachet de l'Organisation" sera désormais réduite.

3. Grâce à ces modifications, les certificats phytosanitaires délivrés pourront être consultés dans l'onglet "Consultations en ligne" sur la page Internet du SFE à l'adresse suivante: <https://www.sfe.go.cr>. De plus, le registre contenant les signatures des fonctionnaires du SFE autorisés à approuver les certificats phytosanitaires pourra être consulté sur ce même site.

4. Un exemple du nouveau modèle de certificat phytosanitaire du Costa Rica est disponible sur le site Web du SFE à l'adresse suivante: http://app.sfe.go.cr/Certificado/frm_machote.aspx.
